



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

timbres

Question écrite n° 67523

## Texte de la question

M. Albert Facon appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le prix du timbre postal consacré à Johnny Hallyday et à sa dernière tournée « tour 66 ». Il n'a pas été facile d'obtenir qu'un timbre vienne commémorer le centenaire du souvenir des 1 099 mineurs morts lors de la plus importante catastrophe minière d'Europe qui eut lieu, dans le Pas-de-Calais, entre Courrières et Lens, le samedi 10 mars 1906. Après bien des démarches, ce timbre, représentant un mineur agenouillé avec une lampe à la main et une barrette (chapeau en cuir alors porté dans les mines) sur la tête, fut mis en vente le 6 mars 2006 au prix de 0,53 € pour un affranchissement normal. Il est surprenant de constater que le timbre à l'effigie de Johnny Hallyday est, quant à lui, mis en vente dans certains bureaux de poste au prix particulièrement élevé de 1,49 € pour les envois de correspondance de moins de 20 grammes. Il lui demande de bien vouloir lui fournir une explication quant à cette surprenante différence de prix.

## Données clés

**Auteur :** [M. Albert Facon](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (14<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67523

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 décembre 2009, page 12157

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)